Quand la télé change le monde

La télévision peut-elle faire bouger la société ? Oui, quand des enquêtes percutantes trouvent un écho dans les médias et chez les politiques. Retour sur quatre cas emblématiques.

Après avoir vu certains reportages, on se dit que forcément les choses vont changer. Celui diffusé en septembre 2004 par Envoyé spécial sur les arrière-cuisines des restaurants chinois en fait partie. L'enquête de Ghislaine Buffard et de Jean-Pierre Guillerez révélait l'existence d'« appartements raviolis », où des travailleurs clandestins fabriquaient, dans des conditions d'hygiène déplorables, des raviolis vapeur et d'autres plats cuisinés pour certains restaurants chinois. Les professionnels de la restauration asiatique affirmèrent que cette enquête leur avait coûté 20 à 30 % de leur chiffre d'affaires. Pour rassurer le grand

public et redorer leur image, ils décidèrent de créer un label, Qualité Asie, décerné aux établissements respectant plus d'une centaine de critères d'hygiène et de qualité. A défaut de changer le monde, la télévision pouvait au moins se targuer d'avoir amélioré l'ordinaire de nos assiettes. Pas de bol, en mars 2007, Envoyé spécial remettait les baguettes avec Faut-il avoir peur des restaurants asiatiques? et constatait que les fonds de soupes aux raviolis n'étaient toujours pas très clairs. Aujourd'hui encore, un simple coup d'œil sur le site de l'Union patronale de l'industrie hôtelière permet de voir que le label Qualité, Asie est



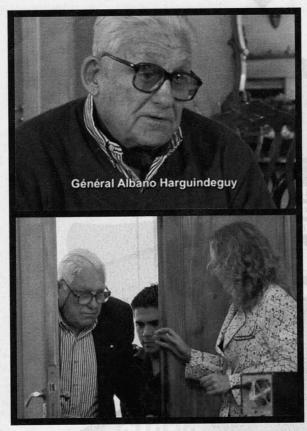
resté pour le moins confidentiel. Seuls vingt-cinq restaurants asiatiques l'arborent sur les plus de dix mille recensés en France.

Cette télévision à qui l'on prête tant d'influence en serait-elle finalement dépourvue ? « Son pouvoir est beaucoup plus modeste qu'on ne le pense », estime le créateur de Pièces à conviction et ancien directeur de l'information de France 3, Hervé Brusini. « Un journalisme offensif peut parfois avoir des conséquences dans l'instant. Sur le long terme, c'est plus rare. » De fait, il existe un décalage béant entre le flot d'informations déversées chaque jour par la télévision au travers de ses JT et magazines d'information, et les effets de cette production médiatique. La raison principale est qu'information rime rarement avec révélation, et qu'en ce domaine, la télévision est plus qu'avare. En France, la fameuse « plume dans la plaie », chère à Albert Londres, est davantage le fait de la presse et plus encore aujourd'hui d'Internet. Sauf exception, la télévision est suiviste, elle ne dévoile pas, elle rend compte. Dans le meilleur des cas, elle approfondit. Grâce au pouvoir de l'image, elle peut cependant faire progresser les états d'esprit sur des sujets de société (tolérance sur les mœurs, souffrance au travail...), amplifier un succès naissant (les reportages de Capital ont donné un coup d'accélérateur au développement de nombre d'entreprises) ou relancer une procédure judiciaire (affaire Boulin). Elle contribue aussi à changer des trajectoires individuelles, plus rarement des destins collectifs. Exceptionnellement pourtant, la télévision provoque des bouleversements, incontestables, mesurables. Quand elle se donne le temps et les moyens de l'enquête, quand elle cible ses investigations, quand elle trouve des relais dans les institutions (politique ou judiciaire), la société civile ou les autres médias. Ce sont quatre de ces exceptions que nous vous racontons ici. Quatre histoires emblématiques montrant que si la télévision ne peut prétendre changer le monde, elle peut encore faire bouger la société ■ OLIVIER MILOT ILLUSTRATION : SÉVERIN MILLET

Escadrons de la mort, l'école française

Documentaire de Marie-Monique Robin diffusé le 1er septembre 2003 sur Canal+.

Avec ce film, la réalisatrice Marie-Monique Robin a réussi un tour de force: secouer la mémoire d'un pays - l'Argentine - et déclencher une réaction en chaîne dont les effets se font encore sentir aujourd'hui. Dans son enquête, elle révèle la manière dont la France exporta, dans les années 1960 et 1970, les techniques de lutte antisubversive apprises en Algérie, et forma les militaires sudaméricains à la torture et au renseignement. A l'appui de sa démonstration, le film exploite, entre autres, le témoignage de hauts responsables argentins comme Ramon Diaz Bessone (responsable de nombreux camps de torture), Benito Bignone (dernier chef de la junte) ou Albano Harguindeguy (ex-ministre de l'Intérieur du dictateur Jorge Videla). Lorsqu'elle boucle les entretiens avec ces généraux, au printemps 2003, la journaliste ne mesure pas encore ce qu'elle va déclencher. « Avant de quitter l'Argentine, j'ai montré mes rushs à Horacio Verbit sky, un journaliste très engagé dans la défense des droits de l'homme. Et il m'a dit : "C'est une bombe! C'est la première fois que les généraux reconnaissent avoir exploité ces techniques de torture et de disparition de manière méthodique. Il faut absolument que tu me laisses utiliser les rushs." » Le jour même de la diffusion du film sur Canal+, le 1er septembre 2003, le journal Pagina 12 publie une retranscription des témoignages dans ses colonnes, et des extraits des entretiens sont diffusés sur Telefe, une grande chaîne privée. « Et là, l'effet a été dément, s'étonne encore Robin. Les médias ont repris les extraits en boucle, tout le monde s'est passé mon portable, et m'a appelée jour et nuit. C'était l'enfer pendant une semaine. J'ai dû faire quarante ou cinquante interviews. On a parlé de "commotion nationale!" » L'affaire remonte jusqu'au sommet de l'Etat. Une réunion de crise est organisée par l'état-major argentin, et le ministère de la Défense dégrade les généraux, dans l'attente de poursuites judiciaires. De son côté, la hiérarchie catholique - incriminée dans le film



pour sa complaisance envers la junte - organise, dans la panique, une conférence de presse.

Si l'impact du documentaire est aussi fort, c'est parce que sa diffusion intervient dans un contexte où, pour la première fois depuis la dictature, l'Argentine semble prête à affronter son passé. Depuis son élection, en mai, le président Nestor Kirschner, en quête de légitimité, n'a cessé de marteler sa volonté de mettre fin au régime d'impunité dont bénéficiaient les militaires depuis un quart de siècle. Votée par le parlement dès août 2003, l'abolition des lois d'amnistie est entérinée deux ans plus tard par la Cour suprême. Des centaines de poursuites sont alors relancées, certaines grâce aux révélations du film. La boîte de Pandore est ouverte : les rushs de Marie-Monique Robin sont aujourd'hui exploités comme pièces à conviction devant les tribunaux, et ellemême est régulièrement citée à comparaître. En 2008, elle s'est rendue à Corrientès, pour témoigner LE FILM DE MARIE-MONIQUE ROBIN A EU PLUS DE RETENTISSEMENT **EN ARGENTINE** QU'EN FRANCE.

contre les hommes de Bessone, et retournera en début d'année prochaine en Argentine pour les procès de deux autres membres de la junte. Ironie de l'histoire, cet exercice de remue-mémoire cathartique n'a pas eu lieu en France. En 2003, une poignée de députés verts (Noël Mamère, Yves Cochet et Martine Billard) a demandé la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur le sujet. Peine perdue. La commission des Affaires étrangères, alors présidée par Edouard Balladur, a rejeté la demande, arguant du fait que « les allégations portées sur le rôle de la France en Amérique latine dans les années 1970 sont sans fondement sérieux. » Réaction aberrante, au vu des révélations et des preuves apportées par le film sur l'implication du gouvernement sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing. Seul signe de reconnaissance octroyé par la République, la journaliste a décroché un prix, les lauriers du Sénat, et reçu, à cette occasion, un hommage appuyé du médiateur de la République, Bernard Stasi : « J'ai honte pour la France. J'espère que nous aurons le courage de faire toute la lumière sur cette face cachée de notre histoire pour que nous ayons enfin le droit de nous revendiquer patrie des droits de l'homme » ■ HÉLÈNE MARZOLF

Voyage au pays des nouveaux gourous

Enquête de Laurent Richard diffusée dans Pièces à conviction le 24 mai 2004 sur France 3.

> De l'art et de la manière de bouter les gourous hors de nos frontières. En 2004, pour le magazine Pièces à conviction, le journaliste Laurent Richard s'immerge, plusieurs mois durant, au sein de la branche française de Landmark Education, une organisation américaine classée comme secte dans un rapport parlementaire de 1995. Muni d'une caméra cachée, le journaliste infiltre



DIFFUSÉE EN 2004, L'ENQUÊTE DE LAURENT RICHARD A MIS EN LUMIÈRE LES ÉTRANGES PRATIQUES DE LA BRANCHE FRANÇAISE DE LANDMARK EDUCATION.

le séminaire de développement personnel de Landmark, avant de se faire embaucher comme comptable au siège de cet organisme qui, depuis des années, exploite ses adeptes bénévoles. Particulièrement accablant, le reportage, diffusé le 24 mai 2004, révèle ce système de travail dissimulé, les méthodes de manipulation mentale du dirigeant, Alain Roth, et épingle la passivité des autorités françaises.

Les réactions ne tardent pas. « Comme le film a été diffusé en prime time, il a fait suffisamment de bruit pour que les personnes inscrites pour le forum Landmark de la semaine suivante ne se présentent pas », explique Laurent Richard. A l'époque bénévole pour l'Unadfi (Union nationale des associations de défense des familles et de l'individu victimes de sectes), Mathieu Cossu a pu mesurer les effets de cette

"Après l'émission, j'ai dû être contacté par près de trois mille personnes.
Des gens dont les proches étaient dans la secte..."
MATHIEU COSSU, MILITANT ASSOCIATIF (UNADFI)

contre-publicité « Cela a été énorme! J'ai dû être contacté par près de trois mille personnes. Des gens dont les proches étaient dans la secte, des familles qui demandaient une écoute, un conseil. »

Dans la foulée, l'Inspection du travail pointe le nez au siège de Landmark, et dresse des procès verbaux pour « travail non déclaré ». S'ensuit une procédure judiciaire qui aboutit, en 2009, à la condamnation en appel de la société. Epinglée, à l'époque du reportage, pour son inaction, la Miviludes (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires) tente aujourd'hui de relativiser l'influence de la télévision : « Nous étions en contact avec le journaliste, mais menions parallèlement une action étatique », se justifie l'un de ses conseillers. Henri-Pierre Debord. De fait, un premier contrôle de l'Inspection du travail avait été effectué quelques jours avant la diffusion... Mais comme le reconnaît l'attachée de presse de la mission interministérielle, Claire Barbereau, c'est bien le travail journalistique qui fut déterminant : « Nos services étaient bloqués parce qu'ils manquaient de matière. L'enquête de Laurent Richard a apporté des éléments de preuve qui ont permis aux contrôles d'aboutir. » Et de mettre fin aux abus : deux mois après la diffusion du reportage, la secte quittait la France précipitamment ■ H.M.

A l'extrême droite du père

Enquête diffusée dans Les Infiltrés le 27 avril 2010 sur France 2.

Le 27 avril dernier, c'est un coup de pied dans une fourmilière intégriste bordelaise que lancent Les Infiltrés. Le magazine de France 2, bâti sur le principe de l'enquête en caméra cachée, met cette fois-ci au jour les connexions entre une paroisse traditionaliste, Saint-Eloi, un groupuscule d'extrême droite, Dies Irae, et une école privée, le Cours Saint-Projet. Le reportage lève notamment le couvercle sur la pédagogie douteuse de cet établissement hors contrat, donnant à voir des collégiens qui fredonnent des chants ouvertement antisémites tandis qu'un professeur d'histoire qualifie de Gaulle de « déserteur ». Des images qui suscitent une avalanche de réactions indignées au sein de la classe politique locale et du clergé. Le parquet de Bordeaux, estimant que le reportage est « révélateur d'agissements susceptibles d'incriminations pénales », annonce l'ouverture d'une enquête préliminaire.

Mais c'est du côté du rectorat que les effets sont les plus percutants. Avant même la diffusion du magazine, l'attention du recteur a été éveillée par les journalistes des *Infiltrés* qui l'ont contacté pour les be-